

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement  
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 22329 du 22 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2013 de sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de La Réunion**

NOR : INTJ1319126S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 51852 du 12 juillet 2013 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2013;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 septembre 2013,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement pour l'année 2013 des sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de La Réunion est arrêté ainsi qu'il suit:

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie:*

Pour le grade de major de réserve: *néant*

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Lefranc, Philippe Nigend : 113 658

Boyer, Roland Nigend : 136 283

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Hoarau, Jean-Pierre Nigend : 70 256

Dalele, Pierre Nigend : 119 511

Marimoutou-Moutouvirin,

Georges-Marie Nigend : 108 779

Intins, Lionel Nigend : 138 139

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Rousseau, Alain Nigend : 120 385

Payet, Thierry Nigend : 180 919

Ichane, Jean-Bruny Nigend : 251 662

Eléonore, Daniel Nigend : 251 194

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale:*

Pour le grade de major de réserve: *néant*

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: *néant*

Pour le grade d'adjudant de réserve, le maréchal des logis-chef de réserve :

Mériguet, Hubert

Nigend : 167 232

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : *néant*

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 novembre 2013.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la gendarmerie outre-mer,  
S. CAILLET*